

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 18 février 2012

Rapport moral de l'année 2011

L'année 2011 a été celle de l'affirmation régionale de *Droit au vélo*. Le dynamisme de nos antennes locales a largement contribué au rayonnement de notre association dans la région. Cela s'est traduit par l'omniprésence de *Droit au vélo* dans les médias, que ce soit sur la métropole Lilloise ou à Arras, Dunkerque, Béthune, Hazebrouck, Valenciennes et Lens. Cette présence sur le terrain rend notre association incontournable auprès des collectivités territoriales.

***Droit au vélo* en 2011**

Au 31 décembre 2011, *Droit au vélo* comptait précisément 1679 adhérents, soit une augmentation de 6,5 % depuis un an.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 22 janvier 2011, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Président : Etienne FOREST

Trésorière : Véronique FAFEUR

Secrétaire : Laurent PLANCKE

Vice-président : Benoît COUSIN

Vice-président : Jean DEWAVRIN

Trésorier-adjoint : Olivier DUTEL

Secrétaire adjoint : Philippe DELRUE

Administrateurs : Raymond BODART, Hervé de CAGNY, Nathalie LECOCQ, Denis LEFEBVRE, Alain LEGRAND, Jean-Marie ROGER, Anja SCHMID, Pierre TITTELEIN

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2011. Pour la première fois, et pour tenir compte de notre diversité géographique, un CA « décentralisé » a eu lieu à Valenciennes en juin.

Équipe salariée

Elle se compose de :

Michel ANCEAU (direction et concertation),

Junie BEAUJEAN (secrétariat-animation), depuis le 7 mars 2011,

Sabine GENESTE (chargée de concertation) jusqu'au 31 octobre 2011,

Sébastien TORRO-TOKODI (Pôle Info-Déplacements, Vélobus-Pédibus et concertation),

Luc COVELIERS, à mi-temps (gestion du fichier, promotion du vélo, animation).

Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole - salarié – permet à *Droit au vélo* de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable.



Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

En 2011, le conseil d'administration a désigné des nouveaux correspondants locaux à Dunkerque, Hellemmes, Lens, Lille et Tourcoing.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Daniel DOUROLANS (*Béthune*), Olivier COHEN (*Dunkerque*), Jean DUBUISSON (*Faches-Thumesnil*), Jérôme CLAEYSSENS (*Halluin*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), Érick ROUSSEL (*Hazebrouck*), Jean-Didier STELANDRE (*Hellemmes*), Brigitte DEWEZ (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Benoît CIERNIAK (*Lens*), Élisabeth LEFEBVRE (*Lesquin*), Mathieu HAZARD (*Lille*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ (*Marcq-en-Barœul*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HERON et Julien DHELLEMMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Jean-Marc VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART (*Roubaix*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine-lès-Arras*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND et Claude BRIDELANCE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED et Gilles LAURENT (*Villeneuve d'Ascq*) pour l'activité déployée.

Des « référents de secteur » à Lille ont également été désignés pour asseoir la présence de *Droit au vélo* dans les multiples organes de concertation locale. Il s'agit de : Christophe TILMANT et Nathalie SEDOU.

Une journée de formation destinée aux correspondants locaux (candidats ou déjà en activité) s'est déroulée le 26 mars à la MRES. C'est l'occasion d'expliquer le fonctionnement interne de *Droit au vélo*, la nature des relations avec les institutions et la politique défendue par l'ADAV en termes d'aménagements cyclables.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation. Un fascicule remis lors des formations aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT), Béthune (Daniel DOUROLANS), Dunkerque (Olivier COHEN), Hazebrouck (Érick ROUSSEL) et Valenciennes (Alain LEGRAND), des groupes structurés d'adhérents se réunissent régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Une antenne se met également en place à Lens, sous l'impulsion de Benoît CIERNIAK. Sur Lille Métropole l'animation de l'association se fait par le conseil d'administration et les multiples correspondants locaux. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles.

Commissions thématiques

Ce sont de petites structures qui ont une activité régulière au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions : *Atelier* (Guillaume FLAMENT), *Balades* (Catherine BÉCART, Françoise COLIN et Nicole LORIAU), *Heurovélo* (Hervé de CAGNY).

Partenariats et concertation

Convention avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité des aménagements cyclables existants et de développer l'usage du vélo.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent



vraiment et sollicitent notre avis.

La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

L'ADAV conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagements cyclables à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'Association à mener ses actions.

L'année 2011 a été marquée par les négociations pour le renouvellement des conventions triennales avec LMCU (*Lille Métropole Communauté Urbaine*) et le conseil général du Nord. Lille Métropole a renouvelé le partenariat en acceptant une revalorisation substantielle de notre subvention qui tient compte de l'accroissement de notre action sur son territoire et du souhait de pérenniser l'organisation de la Fête du Vélo à Lille.

Le Conseil Général du Nord a également décidé de reconduire notre partenariat pour trois ans en revalorisant la subvention allouée depuis 2006.

La convention avec la Ville de Lille est renouvelée et actualisée annuellement. Elle inclut, outre l'aspect concertation, la Fête du vélo, l'accompagnement des pédibus et vélobus et l'animation des ateliers d'aide à la réparation.

Une convention pluriannuelle a été négociée avec la CUA (Communauté urbaine d'Arras) pour les trois prochaines années avec une revalorisation de la subvention allouée depuis 2010.

Pour la première année la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) nous accorde un financement.

Le Conseil Général du Pas-de-Calais, après notre passage devant les élus de la 4^e commission, a décidé de la reconduction de la subvention annuelle dans le cadre de notre convention qui couvre les années 2010 à 2012.

Droit au vélo bénéficie également d'un cofinancement de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du *Pôle Info-Déplacements* (PID).

Des partenariats avec la Ville de Villeneuve d'Ascq et la Région Nord – Pas de Calais sont à l'étude. Pour Villeneuve d'Ascq, il s'agirait de développer les actions de promotion sur la commune. Le projet avec la Région Nord – Pas-de-Calais vise à favoriser l'intermodalité train + vélo, le développement des voies vertes et la sensibilisation à l'usage du vélo.

Les négociations avec le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes – Communautés d'agglomération de Valenciennes et de la Porte du Hainaut) n'ont pas abouti.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Étienne FOREST et Sébastien TORRO-TOKODI dans un contexte tendu sur le plan financier pour les collectivités.

L'assemblée générale, par son approbation du rapport moral, confirme l'orientation décidée en 2003.



Groupes de Travail Vélo

Les « *Groupes de Travail Vélo* » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Sabine GENESTE et Sébastien TORRO-TOKODI) de *Droit au vélo* et ses correspondants locaux, existent maintenant dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (bandes et doubles sens cyclables, stationnement...); des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces structures fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière à Lille, Haubourdin, Halluin, La Madeleine, Lambersart, Lomme, Loos, Mons-en-Barœul, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Hazebrouck, Valenciennes et Saint-Saulve dans le Nord, et à Arras, Saint-Laurent Blangy et Béthune dans le Pas-de-Calais.

Des contacts existent aussi avec les villes de Bondues, Croix, Faches-Thumesnil, Hellemmes, Hem, Lesquin, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Marquette, Pérenchies, Roncq, Saint-André et Wambrechies, Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec les villes de Bailleul et Saint-Amand, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, et plusieurs communes de l'Arrageois, du Béthunois et du Valenciennois.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de *Droit au vélo* et les services de Lille Métropole, de la CUA, de la CUD et des départements du Nord et du Pas de Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit prise en compte dans les projets qui nous sont soumis.

Nous avons ainsi contribué en 2011 au suivi des schémas directeurs cyclables de Lille Métropole et de la CUA (Communauté urbaine d'Arras), et à l'élaboration de ceux des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Train et vélo

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons aujourd'hui à préserver cette possibilité et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris sécurisés. L'abri type qui équipe les gares de la Région répond à notre attente en termes de dispositif d'accroche mais nous continuons à réclamer que des places couvertes soient accessibles pour les usagers occasionnels qui ne disposent pas d'abonnements et de badges. Celui que nous avons inauguré aujourd'hui à Arras répond à cette demande tout comme celui de Lille-Flandres.

Vingt-huit gares sont aujourd'hui dotées d'abris sécurisés dont celles d'Hazebrouck et de Cambrai pourvues en 2011, et douze sont en attente. Les gares se dotent également progressivement de goulottes dans les escaliers. Nous veillons à ce que l'ensemble du réseau soit ainsi équipé.

La SNCF n'a pas souhaité reproduire en 2011 les opérations train + vélo à la découverte des voies vertes de la région.

Transpole

Après avoir conclu en 2010 la charte « *Bus - Vélo : vivons la ville ensemble* », destinée à favoriser la cohabitation et améliorer la sécurité, nous avons en 2011 participé à sa déclinaison sous la forme d'un film destiné à être diffusé lors d'événements. Des chauffeurs de *Transpole* ont été présent lors de la Fête du vélo à Lille et lors de la parade inaugurale de *V'lille* pour sensibiliser le public aux dangers des angles morts. De nombreux échanges ont également eu lieu pour déterminer les messages de sécurité à faire passer aux nouveaux utilisateurs de *V'lille*.



V'lille

L'année 2011 a été marquée en septembre par le lancement et le succès immédiat du *V'lille*. L'offre développée par Transpole pour Lille Métropole s'est faite en concertation avec *Droit au vélo*. Le vélo en libre service (VLS) contribue aujourd'hui largement à l'affirmation du vélo à Lille comme le confirment les comptages que nous réalisons mensuellement. Le service *V'lille* est multiple et comprend en plus des VLS une offre de vélos en location de longue durée, 1000 arceaux pour favoriser le rabattement sur métro, tram et bus, 28 abris sécurisés. En 2011 a ainsi été inauguré l'abri sécurisé du pôle d'échange de Don-Sainghin.

Pôle Info-Déplacements

Quatre ans après sa création, le Pôle Info-Déplacements (PID), devenu Centre de ressources sur l'écomobilité en région en 2011, étoffe et confirme ses compétences par sa participation régulière à l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) décliné en Plans Climat territoriaux (PCT). Il outille également les porteurs de projets d'écomobilité scolaire tels que pédibus et vélobus, et conseille sur les contenus des plans de déplacements d'entreprise et d'administration (PDE) en apportant son expertise pour une bonne prise en compte des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Écomobilité scolaire

De nouvelles lignes de vélobus ont vu le jour sur la métropole lilloise. La ligne historique de l'école Pasteur dans le Centre de Lille fonctionne toujours au quotidien depuis sa création en 2007. Deux autres ont vu le jour à Fives à l'initiative de la directrice de l'école Bara-Cabanis. À Wasquehal, une expérience originale, menée par la Ville, a permis la création en quelques mois de quatre lignes de vélobus comprenant une cinquantaine d'enfants et desservant plusieurs écoles primaires, par l'implication des éducateurs sportifs de la municipalité.

Le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) Nord-Picardie a organisé la rencontre de plusieurs acteurs du Nord (Préfecture, Éducation Nationale, police, gendarmerie, Prévention MAIF) pour élaborer un guide à l'attention des écoles primaires afin d'aider les enseignants à faire valider l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route) par les élèves. *Droit au vélo* a contribué à ce travail.

Nous avons également sensibilisé les conseillers collégiens du Conseil Départemental des Collégiens du Pas-de-Calais à l'intérêt de la pratique du vélo. Ces ambassadeurs sont ensuite invités à relayer les messages délivrés dans leur établissement.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été menées dans des collèges de la métropole lilloise, du Béthunois d'Hazebrouck, du Valenciennois et de l'Arrageois.

Plans de Déplacements d'Entreprise et d'Administration (PDE)

La demande pour une meilleure prise en compte du vélo dans les PDE ne cesse de croître. Des entreprises majeures sur le territoire se sont lancées dans des plans volontaires, intégrant notamment une prime à l'achat d'un vélo et des aides financières à l'entretien pour leurs employés. Parallèlement, les interventions de type « remise en selle » ont permis à un grand nombre de néo-cyclistes le passage de la voiture au vélo pour le déplacement domicile-travail en les rassurant grâce à une approche pédagogique qui lève les a priori négatifs.

Plans Climat

La participation régulière aux ateliers du SRCAE et des PCT a permis une bonne prise en compte du vélo dans les actions programmées par les collectivités. Les documents d'urbanisme devront être à terme compatibles avec ces mesures. Concrètement, les plans climat de Lille Métropole et du Pays de l'Artois se sont prononcés sur une montée en puissance des projets pour lesquels le vélo est une thématique incontournable. Une demande récurrente que nous formulons est notamment la coordination d'un plan régional du vélo, qui a en partie trouvé son interprétation par la création d'une délégation vélo attribué à un conseiller régional.



Actuellement, nous sommes impliqués dans les réflexions de trois nouveaux Plans Climat (Scarpe-Escaut, Ternois, 7 Vallées) en plus de ceux sur lesquels nous l'étions déjà en 2010, ce qui porte à près de 50 % notre couverture territoriale.

Droit au vélo sur le terrain

Manifestations

Droit au vélo a manifesté à plusieurs reprises son mécontentement sur la voie publique ; par exemple :

- le 19 mars à l'occasion de la semaine « Respectez les cyclistes ! » initiée par la FUB. À Arras, sensibilisation du respect des sas vélo par les automobilistes ; à Lille, manifestation sur le Pont de Fives pour protester contre le stationnement des véhicules sur les aménagements réservés aux modes actifs (piétons vélos) ; dans la périphérie de Valenciennes, inauguration fictive d'un double-sens cyclable à Famars ;
- le 28 mai à Béthune, rue du Pot d'Étain, pour réclamer l'apposition de la signalisation réglementaire qui autorise les double-sens cyclables dans la zone de rencontre du centre-ville ;
- le 10 septembre à Lille, Porte des Postes, pour demander le traitement prioritaire des entrées de villes.

Comptages

Nous avons poursuivi nos comptages de cyclistes en différents endroits stratégiques, à Lille, Roubaix et Villeneuve d'Ascq. Les comptages réalisés au carrefour entre le boulevard de la Liberté et la rue Nationale à Lille confirment l'envolée de la pratique du vélo suite au déploiement de *V'lille*. Cette augmentation était déjà amorcée depuis 2002 suite aux aménagements en faveur des vélos et des bus alors réalisés. Merci à nos valeureux *compteurs* parfois contraints de braver les intempéries : Christophe et Jacques HERLIN, Bernard ANCELIN, Jean-Pierre RICAUD, Olivier LEMAN, Judicaël POTONNEC.

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo était présente en 2011 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels (Semaine « *Respectez les cyclistes !* », Semaine du Développement durable, Fête du Vélo, Semaine de la mobilité), pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements envers les collectivités territoriales. Quatre brocantes à vélos ont été organisées à Arras, Lille, Valenciennes et Roubaix, et ont permis de toucher un très large public.

Ci-dessous, une liste de quelques actions proposées en 2011.

- 21 mai – Brocante à vélos, stand, marquage à Arras ;
- 28 et 29 mai – Fête du Vélo à Lille en partenariat avec la Ville de Lille et Lille Métropole. Village-vélo, brocante, atelier et animations à la gare Saint-Sauveur, sept parcours de convergence de la métropole vers Lille, parade à vélo avec plus de 500 personnes, spectacles. Au total, 5 000 personnes sont venues sur le site de Saint-Sauveur pendant la Fête du vélo ;
- 26 juin – Maubeuge, stand lors de l'inauguration de la véloroute de la Sambre ;
- 16, 17 18 septembre – Hazebrouck. Semaine de la Mobilité et de la Sécurité routière en Pays Cœur de Flandres : stand, marquage, exposition ;
- 17 septembre – Val'en Cycles, Fête du vélo à Valenciennes : stands, broc, parade dans la ville ;
- 17 septembre – Lille, organisation de la parade inaugurale du *V'Lille* ;
- 18 septembre – Mise en place d'une balade pour l'inauguration de la voie verte « Dainville-Saulty » du Conseil général du Pas-de-Calais réalisée avec un cofinancement de la Région ;
- 24 septembre – Brocante et village vélo à Roubaix ;
- 8 au 18 novembre – Opération éclairage : plusieurs manifestations à Achicourt, Arras, Béthune, Dunkerque, Hazebrouck, Hellemmes, Lambersart, Lens Lille, Loos, Saint-Laurent Blangy, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq, avec distribution d'équipements (écarteurs dispositifs réfléchissants), de bons de réduction et de la fiche n°8 « *À vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !* ». Du marquage des vélos contre le vol était proposé dans plusieurs villes. Ces opérations ont aussi débouché sur de nouveaux contacts pour des sensibilisations à l'éclairage au collège de Petite- Forêt et au collège Anne Frank de Lambersart.



Communication

Fiches-conseils

La fiche n°9 destinée aux enfants et intitulée « *Je roule à vélo en toute sécurité* » a été réalisée et imprimée à 28 000 exemplaires. Il s'agit d'un livret de 16 pages qui reprend les thématiques développées dans la fiche 3 « *Bien circuler à vélo en ville* » adaptées à un public scolaire. Cette fiche a bénéficié d'un financement de la *Fondation Norauto*.

La fiche n°3 « *Bien circuler à vélo en ville* », livret de 16 pages très demandé, a été profondément remaniée et imprimée à 20 000 exemplaires grâce au soutien du *Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR)* de la Préfecture du Nord.

La fiche n°6 « *Vous tenez à votre vélo ? Pensez à bien l'attacher !* » a également été actualisée et imprimée à 20 000 exemplaires, sous la forme d'un flyer cintre à accrocher sur le guidon des vélos.

Matériel de sécurité

Les subventions allouées par les préfectures du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre du PDASR, ont permis d'acheter 480 écarteurs de danger, 1620 brassards réfléchissants, 2030 catadioptrés, 500 autocollants réfléchissants et 5 affiches sur l'éclairage. Ce matériel est diffusé lors des opérations éclairages, sur nos stands et auprès de nos adhérents.

Cartographie

Dans le cadre de nos partenariats de nouveaux plans cyclables réalisés conjointement entre *Droit au vélo* et les collectivités ont été édités en 2011 : il s'agit des cartes de Lille, de Lille Métropole et de Villeneuve d'Ascq. Pour ces réalisations, notre connaissance du terrain est sollicitée pour la mise à jour des aménagements cyclables figurant sur les cartes. Les conseils aux cyclistes reprennent les informations et illustrations de nos fiches-conseils. Ces documents sont très demandés par le public.

Lors de la dernière assemblée générale, un projet de cartographie interactive collaborative sur environnement *openstreetmap* avait été présenté par un représentant de la société informatique en logiciels libres, *CléoCarto*. Plusieurs formations ont eu lieu avec des bénévoles de l'association pour les outiller au référencement des aménagements cyclables. Des rencontres ont par ailleurs été organisées afin de définir l'apparence des différents types d'aménagements. Un premier travail de partenariat a été mené avec Lille Métropole pour évaluer l'adaptation d'un tel système sur un territoire pilote, dans la perspective d'un développement de l'outil à l'échelle régionale.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle continue à paraître en janvier, mai et septembre. Merci à tous les rédacteurs, aux correcteurs, ainsi qu'à SACHA et Sébastien TORRO-TOKODI qui ont réalisé la maquette et effectué la mise en page. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Internet.

La rubrique « *L'ADAV y était* », de plus en plus étoffée, rend compte, commune par commune, de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association.

MinutOvélo

C'est le nouveau rendez-vous mensuel des adhérents de *Droit au vélo*. Cette lettre électronique lancée en novembre 2011, permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers, etc., et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés entre les parutions de *l'Heurovélo* de l'actualité de l'association.

Site Internet

Le site www.droitauvelo.org est administré par Benoît COUSIN ; il bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche. Plusieurs rédacteurs l'alimentent régulièrement : la rubrique *Balades* présente en



particulier des articles détaillés sur les randonnées proposées ; des rubriques sont consacrées aux antennes de *Droit au vélo* à Arras, Béthune, Hazebrouck et Valenciennes. On peut aussi télécharger sur le site différents documents (fiches-conseils, *Heurovélo*, photos, vidéos...). Le site comporte un forum que chacun est invité à fréquenter.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens) et les stations de télévision et de radio se montrent régulièrement intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent régulièrement compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse consacre environ 140 articles annuels à *Droit au vélo* avec en 2011 de nombreux articles sur l'activité de nos antennes locales.

Ateliers de réparations

L'atelier lillois d'aide à l'entretien et aux petites réparations de son vélo a pris une nouvelle dimension en 2011. À partir de septembre nous sommes passés de deux à cinq rendez-vous mensuels (le mardi de 18 h 30 heures à 20 h 30 et le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 heures). Pour cela nous louons un local permanent au 62 rue de Wazemmes. En moyenne nous accueillons aujourd'hui 15 personnes par atelier dont 80 % ne sont pas adhérents. Merci tout particulièrement à nos bénévoles pour la réussite de ces ateliers : Guillaume Flament, David Béghain, Hervé Becquet, Florent Petit, Eric Maquet, Denis Lefebvre, Chloé Grépinet, Julien Dubois, Paul Huguen, Olivier Leboucq, Matthieu Hazard, Jean Dewavrin, Ali Boumendil, Samuel Sylard, David Miet, Camille Vacher, Kévin Sionneau, Louis-Hubert Marot et Sabine Geneste.

La fiche de présentation de l'atelier a été actualisée suite à ce déménagement pour indiquer les nouveaux horaires et le lieu permanent.

Sur Arras, un partenariat avec la CUA nous permet de récupérer les vélos déposés en déchetterie et de les retaper dans un local qui est mis à notre disposition pour les revendre ensuite lors de la broc' à vélo, au profit du Burkina-Faso sous l'égide de la Fondation de France.

À Béthune, Nathalie Lecocq et Pierre Tittlein sont à l'origine du projet *Cyclocampus* dont l'objectif est de retaper des anciens vélos pour les mettre à disposition des étudiants.

Marquage

Notre machine à marquer et celle mise à disposition par la Ville de Lille ont opéré 420 marquages de vélo en 2011. Nous effectuons du marquage occasionnel lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention, à Lille tous les mercredis de 14 heures à 18 heures, et pendant les heures d'ouverture de l'atelier d'aide à la réparation.

Service aux adhérents

Avec l'embauche de Junie Beaujean, nous proposons à nouveau une permanence les mercredis de 14 heures à 18 heures pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode* et d'un tarif préférentiel pour l'achat d'un gilet réfléchissant.

Suivant affinités, une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement quotidien.



Lilas Autopartage

En complément de notre action pour développer la complémentarité vélo + transports en commun, *Droit au vélo* a signé en 2011 une convention de partenariat avec *Lilas Autopartage* qui propose une remise de 50% aux adhérents de l'ADAV sur l'adhésion à ce service proposé sur Lille Métropole.

Balades

Le groupe *Balades* de Lille propose aux adhérents et aux sympathisants de *Droit au vélo* des balades d'une journée ou demi-journée (prise en charge par un membre du groupe), le plus souvent au départ de Lille ou d'une gare TER, ainsi que des randonnées de plusieurs jours ; l'allure y est toujours modérée et l'ambiance conviviale. Le calendrier des balades ainsi que leur description complète sont consultables sur le site et envoyés par courriel aux adhérents.

Le groupe *Balades* a fait des petits en 2011 avec des propositions similaires au sein de nos antennes de Valenciennes et Béthune.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est hébergé dans la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités). Nous adhérons aussi à la *Maison des Associations* de Lille (rue Royale), ainsi qu'à celles de Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. À Dunkerque, nous adhérons à la maison de l'Environnement, et à Arras à la maison des Sociétés.

Notre association est membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). Le congrès annuel s'est déroulé à Clermont-Ferrand du 15 au 17 avril ; nous y étions représentés par Philippe DELRUE, Michel ANCEAU et Sabine GENESTE. Lors de la formation FUB à Tours, du 24 au 26 novembre 2011, Michel ANCEAU a été invité à présenter aux associations du réseau notre fonctionnement régional et notre système de gouvernance établi avec les collectivités.

Au regard du développement de notre atelier d'aide à la réparation, le conseil d'administration a décidé en 2011 d'adhérer au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les associations qui proposent cette activité.

Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) : Michel ANCEAU en est le secrétaire. À ce titre, nous participons au comité de pilotage du *Schéma régional des véloroutes et voies vertes*, et sommes un interlocuteur privilégié du conseil régional et de la direction régionale de l'environnement.

Nous avons été amenés à plusieurs reprises, grâce à Gilles LAURENT, à échanger et à adopter des positions communes avec l'Union des Voyageurs du Nord, représentant régional de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports). Cela c'est notamment traduit en 2011 par la création du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand'Place de Lille

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'association douaisienne *Droit d'Vélo* sur les projets du Département dans l'arrondissement de Douai, et il est convenu de renforcer nos liens.

Nous avons également accueilli une délégation de Provélo, association belge de promotion du vélo, très intéressée par la politique menée sur Lille et la métropole.

Grâce au groupe *Balades*, *Droit au vélo* est en contact avec plusieurs associations belges de randonnée : Rando-Vélo et Dynamobile.

Enfin, nous relayons les informations diffusées par le collectif *Vélorution Lille* et participons chaque année à la *Caravane Vanne* à l'occasion du festival *Wazemmes l'Accordéon* qui s'est intégré, en 2011, dans la programmation de la Fête du vélo.



Perspectives pour 2012

Notre équipe salariée retrouvera son équilibre à partir du mois de mai avec le retour de Sabine GENESTE à son poste de chargée de concertation.

Nous espérons aboutir à la mise en place du partenariat avec le service des transports de la Région Nord – Pas-de-Calais. Celui avec la Ville de Villeneuve d'Ascq est en très bonne voie. Nous tâcherons de renforcer celui amorcé en 2011 avec la communauté urbaine de Dunkerque (CUD).

Nous relancerons le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes), et les communautés urbaines de Valenciennes et de la Porte du Hainaut pour aboutir à un véritable partenariat sur ce territoire où *Droit au vélo* est de plus en plus sollicité mais sans aucune contrepartie.

À Lille, nous développerons les actions de terrain à la rencontre du public en proposant des stands mobiles de marquage grâce à l'achat fin 2011 d'un vélo biporteur d'occasion. Nous envisageons également de proposer des sessions de « remise en selle » pour les nouveaux utilisateurs du vélo et notamment ceux du *V'lille*.

Le suivi et la mise en œuvre du Plan Vélo de Lille Métropole et des schémas directeurs cyclables des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la CUA, occuperont une large part de notre activité.

Nous poursuivons notre inlassable travail de suivi de l'application du décret de juillet 2008 qui généralise les doubles sens cyclables dans les zones 30 et les nouvelles zones de rencontre, en particulier auprès des villes qui refusent leur mise en place. Nous suivons également l'application du « tourne-à-droite » aux feux rouges pour les cyclistes, dont le panneau réglementaire autorisant la mise en service vient d'être officialisé.

En 2012, de nouvelles missions seront confiées au PID par ses partenaires principaux, l'ADEME et la Région Nord – Pas-de-Calais, pour démultiplier les démarches d'écomobilité avec les établissements scolaires en répertoriant les actions exemplaires et en organisant un réseau des acteurs sur le territoire. Nous aurons aussi en charge de sensibiliser par des formations les porteurs des Plans Climat à la prise en compte des alternatives à la voiture individuelle. Le travail sur les PDE ne sera pas repris dans cette réorganisation de nos missions, de façon à marquer la distinction entre notre rôle de coordinateur et celui d'opérateur.

Une journée de formation à l'intention des correspondants locaux sera à nouveau proposée.

Les manifestations sur la voie publique, convenablement préparées et annoncées, remportent toujours un grand succès, bien repris dans les médias. Il n'est pas interdit de multiplier ce genre d'actions, pour lesquelles les thèmes de mécontentement ne manquent pas.

La *Fête du Vélo* nationale aura lieu les 2 et 3 juin 2012. En métropole, le cœur en sera à nouveau la gare Lille Saint-Sauveur ; et plusieurs « convergences » fusionneront cette année encore pour une grande parade dans les rues de Lille. Cet événement majeur s'inscrit pleinement dans notre politique de promotion de l'usage du vélo et nous contribuerons cette année à la création d'une fanfare à vélo lilloise. Arras et Valenciennes auront également leur Fête du vélo, respectivement les 9 juin et 15 septembre. Dunkerque et Béthune devraient également en organiser avec notre concours. Nous participerons comme chaque année à d'autres manifestations nationales comme les semaines du *Développement durable* et de la *Mobilité*, « *Respectez les cyclistes !* » et la *Journée des Voies Vertes*. Une semaine de sensibilisation à l'éclairage sera programmée fin octobre, comme en 2009, 2010 et 2011.

Le succès des *Broc' à vélo* et des ateliers de réparation ne se dément pas, et de nombreux militants sont disponibles pour la poursuite de ces activités très appréciées du public. Ils répondent là à un véritable besoin et seront donc confortés.

Nous déclinons sous forme d'exposition et d'affiche la fiche-conseil n° 9 à destination des scolaires si la subvention sollicitée dans le cadre de l'appel à projet de la *Fondation Norauto* nous est accordée.



De même, nous envisageons la mise à jour et la réimpression des fiches n°1 sur les doubles-sens cyclables et n°2 sur les vélobus ainsi qu'une nouvelle série d'autocollants sur le risque lié à l'angle mort des camions si nous obtenons les financements sollicités auprès du PDASR.

Le congrès de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) se déroulera en avril 2012 à Pau, et *Droit au vélo* y participera comme tous les ans : ces rencontres périodiques entre associations de toutes tailles et de toutes régions sont toujours très enrichissantes, et chacun en revient plein d'idées et d'énergie.

Nous espérons développer notre projet de carte collaborative et aboutir à une version exploitable dans le courant de l'année. Notre objectif est son développement sur l'ensemble du territoire régional, de façon à permettre la visualisation des aménagements cyclables au-delà des limites des collectivités qui en proposent déjà, et à proposer une représentation qui soit la même pour tous les secteurs. Un travail sur la cyclabilité (aspect plus subjectif des voies, équipées ou non d'aménagements cyclables) est en projet et reste à définir.

Plus que jamais le vélo semble faire l'unanimité en cette période de crise économique, et on en vante partout les bienfaits pratiques, économiques, environnementaux et sanitaires. Le plan vélo national divulgué lors des assises du vélo le 26 janvier 2012 par Thierry MARIANI, Ministre des Transports, fixe un objectif de 10 % de part modale vélo à l'horizon 2020. Mais pour ce faire il s'est contenté de valider le tourne-à-droite et d'imposer un espace de stationnement pour les vélos dans les logements neufs. 1,5 m² pour les T3 et plus c'est acceptable mais 0,75 m² pour les logements étudiants (T1,T2), c'est à peine la place d'un vélo pour deux étudiants. L'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail n'a pas été entérinée. Nous sommes encore très en dessous des attentes de nos fédérations et des réels besoins pour mettre en œuvre une véritable politique vélo en France.

Sur le plan local, le déploiement de l'offre *V'lille* sur Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing devrait contribuer à l'essor du vélo dans la métropole. Si les services autour du vélo sont à développer, il convient plus que jamais de poursuivre et d'intensifier partout la réalisation d'aménagements cyclables de qualité, notamment pour relier les centres des villes et leurs périphéries, de proposer un partage plus équilibré de la rue en faveur des modes actifs et des transports en commun. Pourtant, de nombreuses collectivités nous annoncent, du fait de leur restriction budgétaire, un gel des réalisations en 2012. Le maintien du budget spécifique vélo de Lille Métropole, et les nouveaux schémas cyclables de nos départements nous laissent cependant quelques espoirs, mais la route sera encore longue vers le droit de circuler à vélo, librement et en sécurité.

Le Président,
Etienne FOREST

